



Photo Juliana Quintero



Mali

Matrice de Suivi des déplacements (DTM)

Juin 2014

Introduction

Forte de son expérience en matière de gestion de crise migratoire, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a débuté en juin 2012 son programme de Matrice de Suivi des Déplacements (Displacement Tracking Matrix-DTM) dont l'objectif est de collecter des données précises et actualisées sur les mouvements de populations qui ont suivi la crise de 2012 au Mali et qui continuent d'affecter périodiquement le pays.

Les activités du programme DTM sont réalisées en étroite collaboration avec la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) et la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et suivent la méthodologie et les outils élaborés par la Commission Mouvement de Populations (CMP), sous-groupe du cluster protection

Les évaluations menées dans le cadre de ce programme comprennent la mise à jour des données concernant les personnes déplacées et retournées, le suivi des mouvements de populations aux points d'entrée et de transit des villes de Bamako, Mopti, Tombouctou et Gao ainsi que l'évaluation des besoins des populations affectées au nord. Les équipes de la DTM sont présentes dans l'ensemble des régions du Mali à l'exception de Kidal où les activités de suivi des mouvements de populations sont mises en œuvre par l'organisation non-gouvernementale Solidarités International

Le programme DTM reçoit actuellement le soutien financier du bureau de l'USAID pour les Secours d'Urgence en cas de Catastrophe à l'étranger (OFDA) et du Gouvernement du Japon.

(Toutes les données présentées dans ce rapport sont disponibles au niveau des communes et des villages. Pour plus d'information, merci de contacter Stéphanie Daviot : sdaviot@iom.int)

Éléments clés

- 128.866 personnes (24.120 ménages) enregistrés et identifiés par le programme DTM dans l'ensemble des régions du Mali. 72.125 PDIs dans les régions sud et 56.741 PDIs dans les régions nord.
- Les mouvements des personnes déplacées vers le nord continuent même si une tendance à la baisse est observée depuis le début de l'année.
- Une enquête réalisée auprès des personnes déplacées au nord et au sud révèle que 74% des ménages interrogés souhaite retourner dans leur lieu d'origine tandis que 23% souhaite rester sur leur lieu de déplacement.
- 353, 695 personnes retournées ont été identifiées à Gao, Tombouctou, Kidal et Mopti.
- Une enquête réalisée auprès des personnes déplacées concernant les besoins primaires des PDIs a mis en évidence le fait que 59% des ménages interrogés avait des besoins alimentaires, 16% des besoins en abris, 9% des besoins en termes d'article non-alimentaire et 4% des besoins en termes d'emploi.

Déplacés Internes	2
Points de suivi des mouvements de populations	3
Intentions de retour	5
Retournés	6
Besoins et Assistance	7
Annexe I Tableau-PDIs par cercle	9
Annexe II Carte- PDIs par cercle	10
Annexe III Carte-Retournés et origine des PDIs...	11
Annexe IV Evaluation des besoins	12
Annexe V Méthodologie	13

Matrice de suivi des déplacements

DEPLACES INTERNES

Les opérations d'enregistrement et d'évaluation menées par l'OIM et ses partenaires entre avril et juin 2014, attestent d'une baisse du nombre de personnes déplacées internes (PDI) au Mali. Tandis que 137.096 PDIs avaient été identifiés en avril 2014, **128.866** personnes déplacées sont désormais recensées dans le pays. Si la tendance à la baisse du nombre de personnes déplacées au Mali se confirme, il faut noter l'augmentation importante du nombre de PDIs à Kidal. En effet, les affrontements qui ont frappé la région en mai 2014 ont occasionné le déplacement de milliers d'individus à l'intérieur de la région mais aussi, bien que de façon moindre, vers d'autres villes.

Localisation des personnes déplacées

Les données concernant les personnes déplacées dans les régions sud sont le résultat des évaluations menées de façon hebdomadaire par l'OIM dans les régions de Bamako, Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso et Mopti. Ces opérations consistent, au travers de visites porte à porte, à vérifier la présence physique des personnes déplacées enregistrées par les équipes DTM ainsi qu'à enregistrer les personnes nouvellement déplacées. Ainsi, à la suite des événements de Kidal, l'OIM et ses partenaires ont procédé à l'enregistrement des individus qui ont trouvé refuge dans les régions sud du pays.

Déplacés Internes au Mali par région

Région	Ménage	Individus	Taille moyenne
Bamako	6.187	39.627	6.4
Kayes	363	1.102	3.0
Koulikoro	2.396	16.249	6.8
Mopti	1.630	5.384	3.3
Segou	1.790	8.392	4.7
Sikasso	697	1.371	2.0
Gao	1.885	10.376	5.5
Kidal	4.936	28.650	5.8
Tombouctou	4.236	17.715	4.2
TOTAL	24.120	128.866	5.3

Dans les régions sud et comme dans les précédents rapports DTM, la ville de Bamako continue d'abriter le plus grand nombre de personnes déplacées (**39.627** personnes), suivie des communes de Koulikoro (**16.249** individus) et de Ségou (**8.392** individus).

A Bamako, les communes VI, I et V accueillent le plus grand nombre de déplacés. A Koulikoro, le cercle de Kati abrite le plus grand nombre de déplacés tandis qu'à Ségou, les cercles de Ségou et de Niono accueillent le plus grand nombre de PDIs.

Au nord, les évaluations menées sur le terrain consistent à obtenir des estimations concernant le nombre de personnes déplacées au sein même des régions nord (Gao, Tombouctou et Kidal). Dans la région de Tombouctou, **17.715** PDIs ont été identifiés, la majorité d'entre eux dans le cercle de Tombouctou. Le nombre de personnes déplacées à Gao s'élève à **10.376** dont la plus grande partie se trouve dans les cercles de Ménaka et d'Ansongo. En ce qui concerne Kidal, la mission rapide multisectorielle conduite dans la région a identifié, à la suite des événements de mai 2014, **17.405** personnes déplacées¹ auxquelles viennent s'ajouter les **11.245** PDIs identifiés par Solidarités International en avril de la même année².

Les ménages déplacés au sud vivent en grande majorité dans des maisons louées. En effet, **69%** de ces ménages vivent en location tandis que **25%** vivent en famille d'accueil.

La situation est différente dans les régions nord où la majorité des ménages déplacés (**83%**) vivent en familles d'accueil. La prépondérance des liens familiaux et claniques dans les régions nord et la rareté des solutions locatives dans ces zones expliqueraient que les ménages déplacés aient plus recours aux familles d'accueil au nord qu'au sud.

¹ Rapport évaluation rapide multisectorielle, mai 2014

² Rapport DTM, avril 2014

Origine des ménages déplacés dans le sud par cercle

Région - Cercle	Ménage	Individus
Gao	5,105	28,773
Ansongo	533	3.073
Bourem	528	3.015
Gao	3.776	21.208
Menaka	268	1.477
Kidal	445	2,208
Abeïbara	4	15
Kidal	370	1.858
Tessalit	70	332
Tin Essako	1	3
Mopti	807	3,273
Bandiagara	12	38
Bankass	4	21
Djenne	3	41
Douentza	529	2,172
Koro	5	25
Mopti	126	571
Tenenkou	62	167
Youwarou	66	238
Segou	10	48
Macina	1	1
Niono	7	39
San	1	7
Ségou	1	1
Tombouctou	6,656	37,644
Dire	1.064	6.205
Goundam	1,711	10.488
Gourma-Rharous	482	2.442
Niafounke	653	3.460
Tombouctou	2,746	15.049
TOTAL	13.023	71.946

La majeure partie des personnes déplacées au sud viennent des zones directement affectées par le conflit : **52%** de ces ménages viennent de Tombouctou, **40%** de Gao, **4,5%** de Mopti (plus particulièrement des cercles de Youwarou, Tenenkou et Douentza) et **3%** de Kidal.

Par ailleurs, il est à noter que, à l'exception de Mopti, la grande majorité des ménages déplacés au sud viennent des capitales des régions concernées. En effet, sur l'ensemble des ménages déplacés au sud qui sont originaires de Gao, **73%** viennent de la ville de Gao. La tendance est la même pour les populations déplacées au sud qui viennent de Kidal (**84%** sont originaires de la ville de Kidal) et dans une moindre mesure de Tombouctou ou **65%** des ménages originaires de la région viennent de la ville de Tombouctou.

En ce qui concerne les populations déplacées au nord, la majorité d'entre elles sont originaires des régions dans lesquelles elles ont trouvé refuge. Ainsi, **78%** des ménages déplacés à Gao viennent de la région de Gao, **90%** des ménages déplacés de Tombouctou viennent de Tombouctou, tandis que **91%** des ménages déplacés de Kidal viennent de la même région.

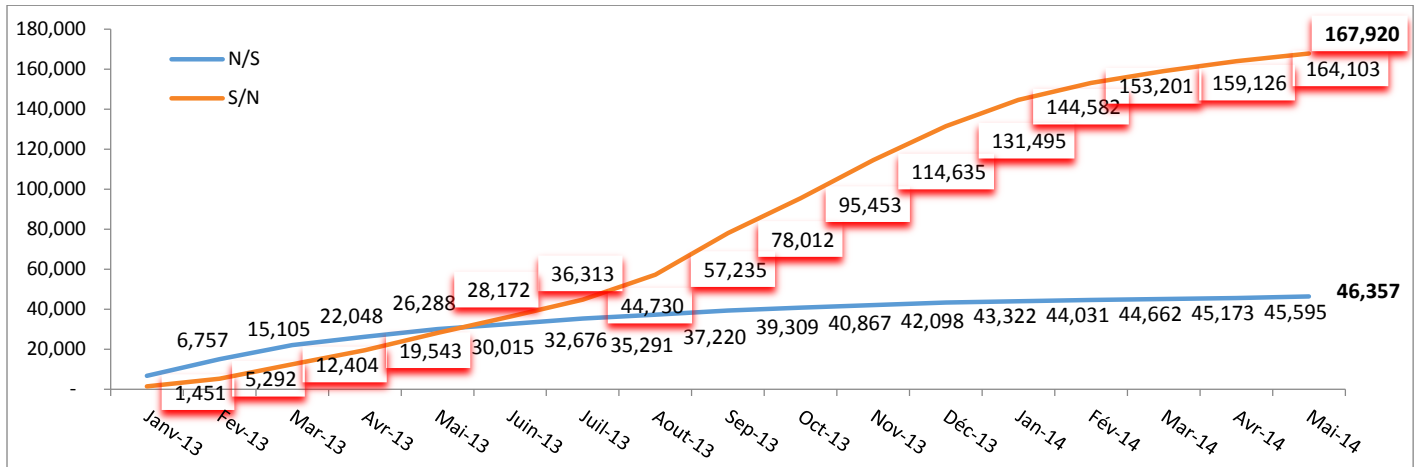
POINTS DE SUIVI DES MOUVEMENTS DE POPULATIONS (FLOW MONITORING POINTS - FMP)

Les points de suivi des mouvements de population (flow monitoring points-FMP) sont installés depuis janvier 2013 aux points d'entrée et de transit majeurs des villes de Bamako, Mopti, Tombouctou et Gao afin de faire le suivi des mouvements de population et de servir de système d'alerte précoce en cas de déplacement massif.

De janvier 2013 à mai 2014, **46.357** déplacés se rendant vers le sud ont été recensés tandis que **167.920** PDIs allant vers le nord ont été identifiés.

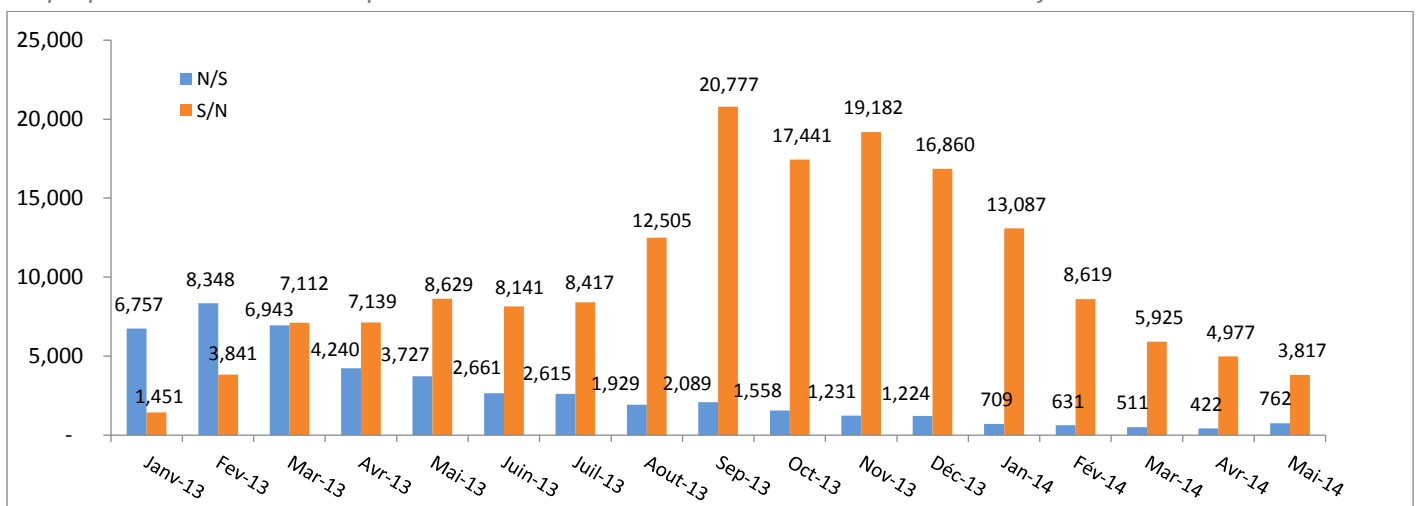
Les données collectées aux points FMPs confirment la tendance au retour des personnes déplacées puisque depuis mai 2013, le nombre cumulé de PDIs se rendant vers le nord est supérieur au nombre de personnes déplacées allant vers le sud.

Graphique 1: Nombre cumulé de PDIs allant du nord vers le sud et du sud vers le nord de janvier 2013 à mai 2014



Néanmoins, et comme le démontre le graphique ci-dessous, la baisse des mouvements de PDIs vers le nord observée à partir de janvier 2014 semble se confirmer. Cette baisse pourrait s'accroître dans les mois à venir du fait des événements de Kidal et de la détérioration de la situation sécuritaire au nord qui semblent avoir dissuadé nombre de personnes déplacées de se rendre ou de retourner chez elles. L'évolution des conditions de sécurité au nord influera sans doute sur les mouvements de retour attendus, comme en 2013, à la fin de l'année scolaire.

Graphique 2: Nombre de PDIs par mois allant du nord vers le sud et du sud vers le nord de janvier 2013 à mai 2014



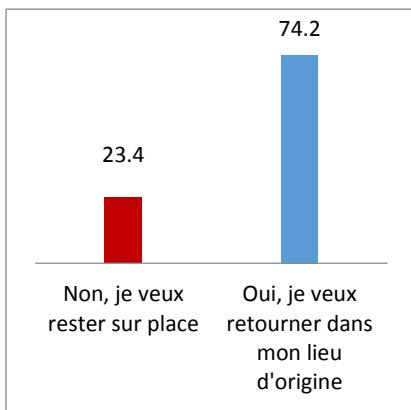
En effet, les questions de sécurité continue d’avoir une place prépondérante dans la décision des personnes déplacées de rentrer au nord. Depuis janvier 2013, 81% des ménages déplacés allant vers le nord ont déclaré avoir pris la décision de voyager en fonction des conditions de sécurité dans leur région d’origine. Ce pourcentage s’élevait à 85% en avril 2014 et à 82% en mai de la même année.

Par ailleurs et comme l’atteste le graphique 2, les mouvements de personnes déplacées se rendant vers le sud ont connu une nette diminution depuis janvier 2013 et sont maintenant très largement inférieurs aux mouvements vers le nord (762 personnes en mai 2014). Les mouvements nord-sud observés au mois de mai sont dus en premier lieu à la violence (69% des ménages interrogés) liée aux événements de Kidal, à l’insécurité alimentaire (13% des ménages déplacés) mais aussi au désir des déplacés de rejoindre leurs familles (7% des ménages déplacés). Les déplacés qui continuent de se rendre au sud pour des questions d’insécurité alimentaire connaissent des difficultés d’accès à la nourriture dues à la fermeture de nombreux marchés, à l’arrêt des échanges marchands avec les pays limitrophes ainsi qu’aux conditions de sécurité volatiles. Dans la grande majorité des cas, les déplacés rejoignant le reste de la famille sont ceux qui se sont rendus au nord pour évaluer la situation dans leurs zone d’origine ou pour visiter des parents et qui rejoignent ensuite leurs familles dans les zones de déplacements au sud.

INTENTIONS DE RETOUR

Afin de mieux appréhender les intentions de retour des PDIs, les équipes DTM mènent depuis novembre 2013 des enquêtes auprès des personnes déplacées au sud ainsi que dans les régions de Gao et Tombouctou.

Graphique3: Intentions de retour



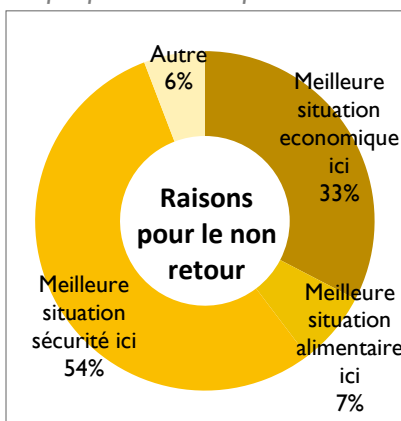
Les ménages interrogés dans le cadre de cet exercice représentent 10% des populations déplacées identifiées dans les régions concernées. Les résultats présentés ici sont le fruit de l’enquête réalisée entre mai et juin 2014.

Dans les régions évaluées, la majorité des ménages déplacés (74%) déclarent vouloir retourner dans leurs régions d’origine et plus particulièrement dans les lieux d’habitation qu’ils occupaient avant la crise (82% des ménages qui veulent rentrer chez eux). Cette tendance diffère cependant du sud au nord. Tandis que 80% des ménages interrogés au sud déclarent vouloir rentrer chez eux, ce pourcentage s’élève à 64% au nord.

La différence de pourcentage entre le sud et le nord pourrait s’expliquer, en partie, par le fait que les ménages déplacés au sud sont dans leur grande majorité originaires des villes de Gao et Tombouctou qui jouissent actuellement d’une certaine sécurité. Les ménages déplacés au nord sont eux majoritairement originaires de zones où les conditions de sécurité demeurent incertaines ce qui expliquerait leurs réticences à rentrer vers leurs lieux d’origine.

En parallèle, il est important de souligner que 23% des ménages interrogés déclarent ne pas vouloir rentrer chez eux.

Graphique 4: raisons pour le non-retour



Ce pourcentage représente une augmentation par rapport aux données des précédents rapports DTM (10% en octobre 2013, 13% en février 2014 et 21% en avril 2014) et serait dû à la fois à la prolongation de la durée de déplacement et à la détérioration des conditions de sécurité au nord. En effet, tandis qu’en avril 2014, sur l’ensemble des ménages qui ne voulaient pas regagner leur domicile, 40% d’entre eux avaient pris leur décision du fait d’une meilleure situation sécuritaire dans leurs lieux de déplacement, ce pourcentage s’élève désormais à 54%.

Le pourcentage de personnes qui ne désirent pas regagner leurs régions d’origine s’élève à 19% dans les régions sud et à 30% au nord. Ces données

confortent l'analyse précédente concernant la prépondérance des questions de sécurité comme condition au retour des personnes déplacées. Les PDI au nord, originaires de zones instables, sont plus réticents à regagner leurs domiciles que les personnes déplacées au sud.

La date de retour demeure incertaine pour 36% des ménages interrogés qui déclarent ne pas savoir quand ils vont regagner leurs domiciles. En parallèle, 28% des ménages déclarent vouloir rentrer entre juillet et septembre 2014. Comme évoqué précédemment, les ménages désirant rentrer chez eux prendront leur décision en fonction des conditions de sécurité (39%) mais également en fonction du calendrier scolaire (30%). Ainsi, comme en 2013, et en fonction des conditions de sécurité, on peut s'attendre à un retour plus important dans la période de juillet à septembre qui correspond notamment à la fin de l'année scolaire.

En ce qui concerne le voyage, la majorité des ménages déplacés ont déclaré vouloir rentrer en une seule fois avec l'ensemble des membres de leurs familles (51% des ménages). La plupart de ces ménages prendront le bus (67%). Enfin, il est à noter que 25% des ménages interrogés ont réclamé une aide financière afin de payer les frais de transport vers leurs domiciles.

L'enquête d'intention de retour permet également de mettre en lumière l'extrême fluidité des mouvements des PDI dans la mesure où 44% des ménages déplacés interrogés ont déclaré avoir effectué au moins une fois le voyage vers leur domicile avant de regagner leurs lieux de déplacement. Ces ménages se déplacent avant tout afin de visiter la famille déplacée (46%) et de vérifier l'état des biens laissés dans leur lieux d'origine (26%). En parallèle, les ménages déplacés maintiennent une relation étroite avec la famille restée dans les régions d'origine puisque pour 57% d'entre eux les membres de la famille sont la source d'information principale concernant les conditions de vie dans leurs localités ou domiciles.

PERSONNES RETOURNÉES

Retournées par région - cercle

Region - Cercle	Ménage	Individus
Gao	27.232	137.740
Ansongo	7.017	42.262
Bourem	3.538	20.999
Gao	4.622	30.034
Menaka	12.055	44.445
Kidal	200	405
Abeïbara	100	200
Kidal	100	205
Mopti	6.566	32.322
Bandiagara	380	2.798
Douentza	3.483	21.543
Mopti	1.562	2.549
Tenenkou	743	3.108
Youwarou	398	2.324
Tombouctou	37,948	183,228
Dire	2,267	14.068
Goundam	1,814	8.878
Gourma-Rharous	9.132	51.222
Niafounke	6,421	39.695
Tombouctou	18.314	69.365
TOTAL	71,946	353,695

En parallèle des opérations de mise à jour concernant les personnes déplacées, l'OIM et ses partenaires mènent des évaluations auprès des personnes retournées dans les régions de Tombouctou, Gao, Mopti et Kidal. Ces évaluations visent, au travers d'entretiens avec des informateurs clés et de visites terrain, à fournir des estimations et des informations concernant le nombre de personnes retournées. Dans le cadre de cet exercice, un retourné est considéré comme une personne qui est rentrée de façon permanente dans son lieu d'origine avec ou sans les membres de sa famille. Les personnes retournées sont à la fois des anciens déplacés et des personnes qui s'étaient rendues dans les pays limitrophes.

D'après les résultats collectés en mai et juin 2014, il y a 353.695 personnes retournées au Mali.

Concernant l'origine des personnes retournées, la majorité d'entre elles viennent de Bamako (36%), suivie des régions de Tombouctou (21%) et de Gao (12%). Ces données

confirment à la fois le mouvement de retour des personnes déplacées depuis les régions sud ainsi que le retour, bien que moins significatif, des personnes qui se sont déplacées dans les régions nord.

Il est à noter que 10% des personnes retournées identifiées dans les régions nord viennent des pays limitrophes, principalement du Niger, de la Mauritanie et du Burkina-Faso.

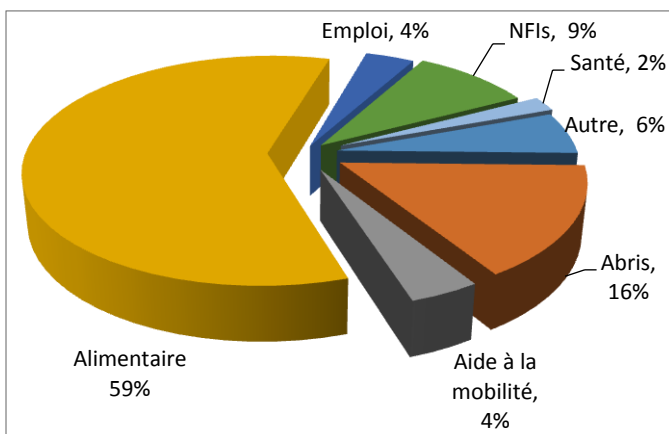
BESOINS ET ASSISTANCE

Les évaluations menées par la DTM ont pour but de mieux cerner les besoins des personnes affectées par le conflit de 2012 ou par des déplacements ponctuels et ce afin d'orienter la réponse humanitaire. A cet effet, différents types d'opération ont été mis en œuvre tant dans les régions nord que dans les régions sud du pays.

Besoins et Assistance-PDIs

Concernant les besoins des personnes déplacées et l'assistance reçue par ces dernières, une enquête a été menée dans les régions sud ainsi qu'à Gao et Tombouctou sur un échantillon représentant 10% des populations déplacées identifiées dans ces zones.

Graphique 5: Besoins des personnes déplacées



D'après les résultats de cet exercice, 59% des ménages interrogés déclarent avoir un besoin alimentaire, 16% affirment avoir des besoins en terme d'abri, 9% des besoins en terme d'articles non-alimentaires tandis que 4% déclarent avoir besoin d'une aide à l'emploi.

En ce qui concerne les déclarations des ménages déplacés sur l'assistance reçue, 49 % des ménages interrogés déclarent avoir reçu une assistance humanitaire tandis que 50% des ménages déplacés déclarent le contraire. Le pourcentage de ménages ayant déclaré avoir reçu une

assistance humanitaire est égale au pourcentage d'avril 2014 mais supérieur au chiffre présenté dans le rapport de février (44%).

Au nord comme au sud, le type d'assistance le plus mentionné est alimentaire (70% des ménages ayant reçu de l'assistance), suivi d'une assistance en article non-alimentaire (19%).

Besoins dans les régions nord

Dans les régions nord, des évaluations des besoins ont été menées au niveau des villages ayant une forte concentration de personnes déplacées et retournées. Cette méthodologie permet à la fois de prendre en compte les besoins des PDIs mais aussi ceux des personnes retournées et des communautés hôte. L'évaluation des besoins a été menée dans 30 villages de Gao, 31 villages de Tombouctou et 40 villages de Mopti et a été étendue à des zones non-couvertes jusqu'ici.

Les résultats de ces évaluations montrent qu'au niveau village, comme au niveau individuel, les besoins en matière alimentaire sont les plus importants. 75% des villages évalués déclarent avoir des besoins en la matière. Par ailleurs, il est à noter que 14% des villages évalués ont déclaré avoir des besoins en termes d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

Sécurité Alimentaire

Dans le secteur alimentaire, 68% des villages évalués ont déclaré que la population ne mangeait pas trois fois par jour. La difficulté des ménages à s'alimenter serait due en premier lieu aux prix élevés des denrées alimentaires (81% des villages évalués) mais également à la faiblesse du stock familiale (68% des villages évalués).

Par ailleurs, si la grande majorité des villages évalués disposent d'un marché à proximité (80%), les prix pratiqués dans ces marchés et dans certains cas les problèmes de sécurité empêchent les habitants d'avoir accès aux denrées alimentaires disponibles.

En outre, la mauvaise campagne agricole qu'a connue le pays laisse craindre une aggravation de la situation alimentaire au nord.

Abri

Les abris situés dans les villages évalués sont en banco (60%) ou en paille (11%). Certaines habitations sont des tentes (23%). Le problème majeur identifié dans les villages évalués est la détérioration ou l'endommagement des maisons pendant et après le conflit. Ainsi, sur 101 villages évalués, 66 ont rapportés avoir des maisons endommagées.

Cette donnée peut être croisée avec les résultats de l'enquête d'intention de retour, selon laquelle 33% des ménages déplacés au nord et au sud ont déclaré que leur maison avait été endommagée.

Eau, Hygiène et Assainissement

En ce qui concerne le secteur eau, hygiène et assainissement, la grande majorité des villages disposent d'une source d'eau (95% des villages évalués), dans 97% de ces villages ces sources sont fonctionnelles. Ces dernières sont, dans la majorité, des puits ouverts (79%) et des puits fermés et forages avec pompes (13%). Néanmoins, si la majorité des installations évaluées sont fonctionnelles, le problème de la couverture en eau potable demeure pour l'ensemble des villages concernés.

Education

Dans le domaine de l'éducation, la majorité des villages évalués ont déclaré avoir une école à proximité (82%). Dans la plupart des cas, ces écoles sont des établissements de premier cycle (81%).

Dans 83% des villages évalués, les écoles situées à proximité sont fonctionnelles. Cependant, il est important de mentionner que beaucoup d'écoles, même fonctionnelles, sont endommagées, manquent de matériel adéquat ou ne disposent pas d'enseignants.

Enfin dans 42% des villages évalués, la majorité des enfants ne va pas à l'école et ce principalement par manque de moyens (66% des villages) et du fait de l'absence des matériels (22% des villages).

Santé

En ce qui concerne le domaine de la santé, 68% des villages évalués ont déclaré avoir un centre de santé à proximité. Dans 72% des villages évalués ces centres de santé, en majorité des Centres de Santé Communautaire (CSCOM), étaient fonctionnels mais pas toujours équipés de façon adéquate. Cependant dans 54% des villages évalués, la majorité de la population n'avait pas accès aux services de santé et ce principalement par manque de moyens financiers.

Moyens de subsistance

Les activités principales exercées dans les villages évalués sont l'agriculture (65% des villages) et l'élevage (32%). Les cultures principales sont le riz (58% des villages) et le mil (27%). La majorité des villages évalués connaissent des problèmes en matière d'agriculture (86%) et ce du fait de la sécheresse (50%) et du manque de moyen pour cultiver (41%). L'élevage concerne les vaches, moutons et chèvres. Les problèmes rencontrés dans les villages évalués sont liés au manque de pâturage (68% des villages) et à la sécheresse (16%).

Les données concernant les évaluations des besoins sont disponibles, sur demande, au niveau village.

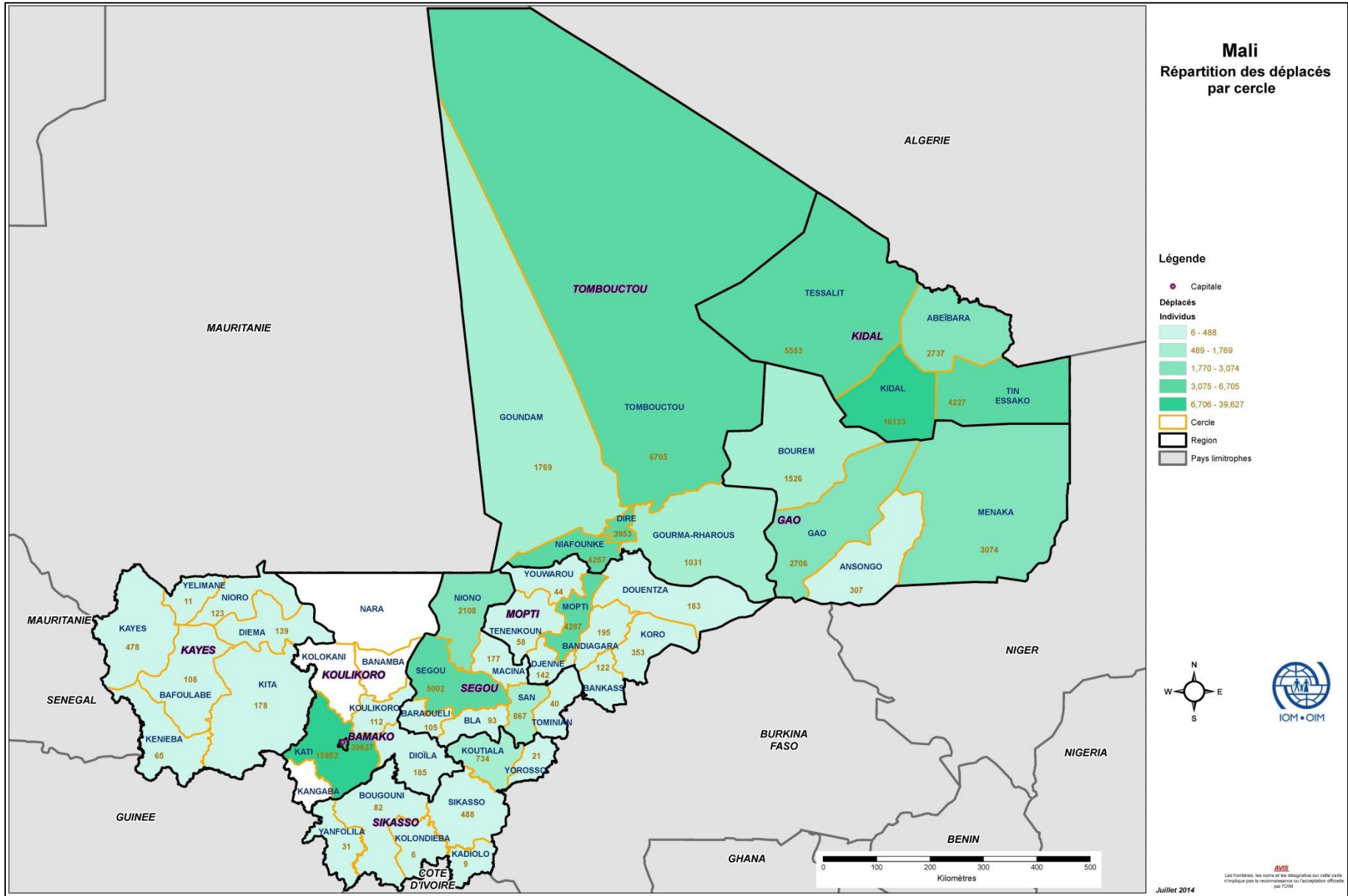
ANNEXE I
Nombre total de déplacés 128,866 individus - 24,120 ménages
IDPs Par Région – Cercles au nord

Région - Cercle	Ménage	Individus
Gao	1.885	10.376
Ansongo	527	3.070
Bourem	276	1.526
Gao	544	2.706
Menaka	538	3.074
Kidal	4.936	28.650
Abeibara	451	2.737
Kidal	2.367	16.133
Tessalit	1,508	5,553
Tin Essako	610	4.227
Tombouctou	4.236	17.715
Dire	1,249	3.953
Goundam	405	1.769
Gourma-Rharous	243	1.031
Niafounke	947	4.257
Tombouctou	1.392	6.705
TOTAL	11.057	56.741

IDPs Par Région – Cercles au sud

Région - Cercle	Ménage	Individus
Bamako	6.187	39.627
Kayes	363	1.102
Bafoulabe	26	108
Diema	26	139
Kayes	175	478
Kenieba	20	65
Kita	47	178
Nioro	60	123
Yelimane	9	11
Koulikoro	2.396	16.249
Dioïla	30	185
Kati	2.328	15.952
Koulikoro	38	112
Mopti	1.630	5.384
Bandiagara	55	195
Bankass	31	122
Djenne	79	142
Douentza	44	183
Koro	72	353
Mopti	1,325	4.287
Tenenkou	18	58
Youwarou	6	44
Segou	1.790	8.392
Baraoueli	26	105
Bla	21	93
Macina	63	177
Niono	370	2.108
San	145	867
Segou	1.153	5,002
Tominian	12	40
Sikasso	697	1.371
Bougouni	55	82
Kadiolo	4	9
Kolondieba	3	6
Koutiala	324	734
Sikasso	285	488
Yanfolila	16	31
Yorosso	10	21
TOTAL	13.063	72.125

ANNEXE II



ANNEXE IV EVALUATION DES BESOINS VILLAGE

Tombouctou

Cercle	Commune	Nombre de villages
Dire	Bourem Sidi Amar	1
	Dire	1
	Tienkour	1
Total Dire		3
Goundam	Douekire	1
	Doukouria	1
	Goundam	1
Total Goundam		3
Gourma-Rharous	Banicane	2
	Gossi	3
	Rharous	5
	Serere	2
Total Gourma-Rharous		12
Niafunke	Dianke	1
	Lere	1
	Soumpi	1
Total Niafunke		3
Tombouctou	Ber	8
	Salam	2
Total Tombouctou		10
Total Tombouctou		31

Mopti

Cercle	Commune	Nombre de villages
Douentza	Debere	1
	Djaptodji	3
	Gandamia	3
	Haire	1
	Hombori	3
	Douentza	3
Total Douentza		14
Tenenkou	Diafarabe	1
	Diondori	1
	Diaka	1
	Ouro Ardo	5
	Ouro Guire	2
Sougoulbe	3	
Total Tenenkou		13
Youwarou	Bimbere Tama	2
	Farimake	3
	Youwarou	8
Total Youwarou		13
Total Mopti		40

Gao

Cercle	Commune	Nombre de villages
Ansongo	Ansongo	4
	Bara	2
	Tin Hama	2
	Bourra	1
	Ouattagouna	4
Total Ansongo		13
Bourem	Bourem	3
	Bamba	2
	Temera	1
Total Bourem		6
Gao	Sony Aliber	1
Total Gao		1
Menaka	Menaka	10
	Total Menaka	
Total Gao		30

ANNEXE V MÉTHODOLOGIE

Les activités de la DTM sont basées sur la méthodologie approuvée par la Commission Mouvement de Populations et sont menées par des équipes mixtes composées de membres de l'OIM, de la Direction Nationale du Développement Social et de la Direction Générale de la Protection Civile.

Les évaluations menées sur le terrain sont effectuées en fonction des contraintes de sécurité qui touchent actuellement les régions nord ainsi que des obstacles logistiques liés aux difficultés d'accès de certaines zones (routes endommagées, zones inondées, etc.).

Enregistrement :

Les opérations d'enregistrement consistent à faire le profilage des populations déplacées en collectant des données relatives à leur profil démographique, l'historique de déplacement, les besoins, l'assistance reçue ainsi que les vulnérabilités identifiées.

- **Formation.** La formation des équipes en charge de la collecte de données a lieu par groupe de 20 à 30 personnes. Les formations sont menées par les membres de l'OIM. Les superviseurs et enquêteurs de l'OIM, les membres de la Direction Nationale du Développement Social ainsi que les représentants de la Direction Générale de la Protection Civile sont les cibles privilégiées de ces sessions qui couvrent notamment : les objectifs de la DTM, la méthodologie, les outils de collecte de données, ainsi que des informations concernant la collecte et la protection de données. Des personnes déplacées sont également invitées à ces sessions et sont intégrées aux équipes d'enregistrement.
- **Communication.** Des campagnes de communication sont mises en œuvre afin d'informer les populations déplacées sur la date et l'objectif des enregistrements. L'équipe de l'OIM travaille en collaboration étroite avec les maires, chefs de quartiers et crieurs publics afin de faire parvenir les messages-clé aux populations déplacées.
- **Collecte des données.** La collecte de données se fait selon une approche communautaire et inclut des chefs de quartiers, des représentants des ONGs, des leaders communautaires ainsi que des personnes déplacées.

Dans les régions sud, la collecte de données se réalise en trois étapes :

1. **Evaluation au niveau des communes :** Une évaluation au niveau des communes où ont été identifiées des personnes déplacées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (maire, représentants des personnes déplacées) et de visites de terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées dans ces communes, d'identifier les quartiers où se trouvent ces personnes ainsi que de collecter des informations concernant les services fournis, les besoins et l'assistance délivrée.
2. **Evaluation au niveau des quartiers :** Une évaluation au niveau des quartiers où ont été identifiées des personnes déplacées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (chefs de quartiers/fractions/bandes, représentants des personnes déplacées et retournées, officiels locaux etc.) et de visites terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées dans ces quartiers ainsi que de faire état des services fournis, des besoins, de l'assistance délivrée, des problèmes de sécurité ainsi que des besoins en terme d'emploi.
3. **Enregistrement des ménages déplacés :** L'enregistrement des ménages déplacés se fait au travers d'un entretien individuel avec le chef de ménage. Des données telles que le nombre de membres du foyer, leurs profils et vulnérabilités, l'historique des déplacements, l'assistance et les besoins sont collectées durant cette étape.

Les étapes 1, 2 et 3 ont été réalisées dans le sud du pays et les informations collectées sont mises à jour régulièrement.

Dans les régions nord, les étapes 1 et 2 du processus prennent également en compte les personnes retournées. L'étape numéro 3, conformément aux vœux de la CMP, n'a pas été réalisée au nord et ce afin de ne pas différencier les déplacés

et retournés du reste des populations au nord (communautés hôtes et retournés) qui sont également vulnérables et dont les besoins devraient au même titre que les populations déplacées être pris en compte.

- **Saisie des données.** Les données DTM sont contrôlées lors de la collecte des informations sur le terrain ainsi que lors du traitement des fiches d'enregistrement. La saisie des données est réalisée de façon régulière par vingt agents de saisie sous la supervision du responsable de la base de données. Un contrôle de qualité des données est réalisé régulièrement afin d'éviter les doublons et les erreurs de saisie.
- **Mise à jour des données :** Des opérations sur le terrain sont menées de façon régulière afin de vérifier la présence des personnes enregistrées. Ces vérifications se font au travers d'agents permanents basés dans l'ensemble des régions du pays.

Points de suivi des mouvements de populations/Flow Monitoring Points (FMP) :

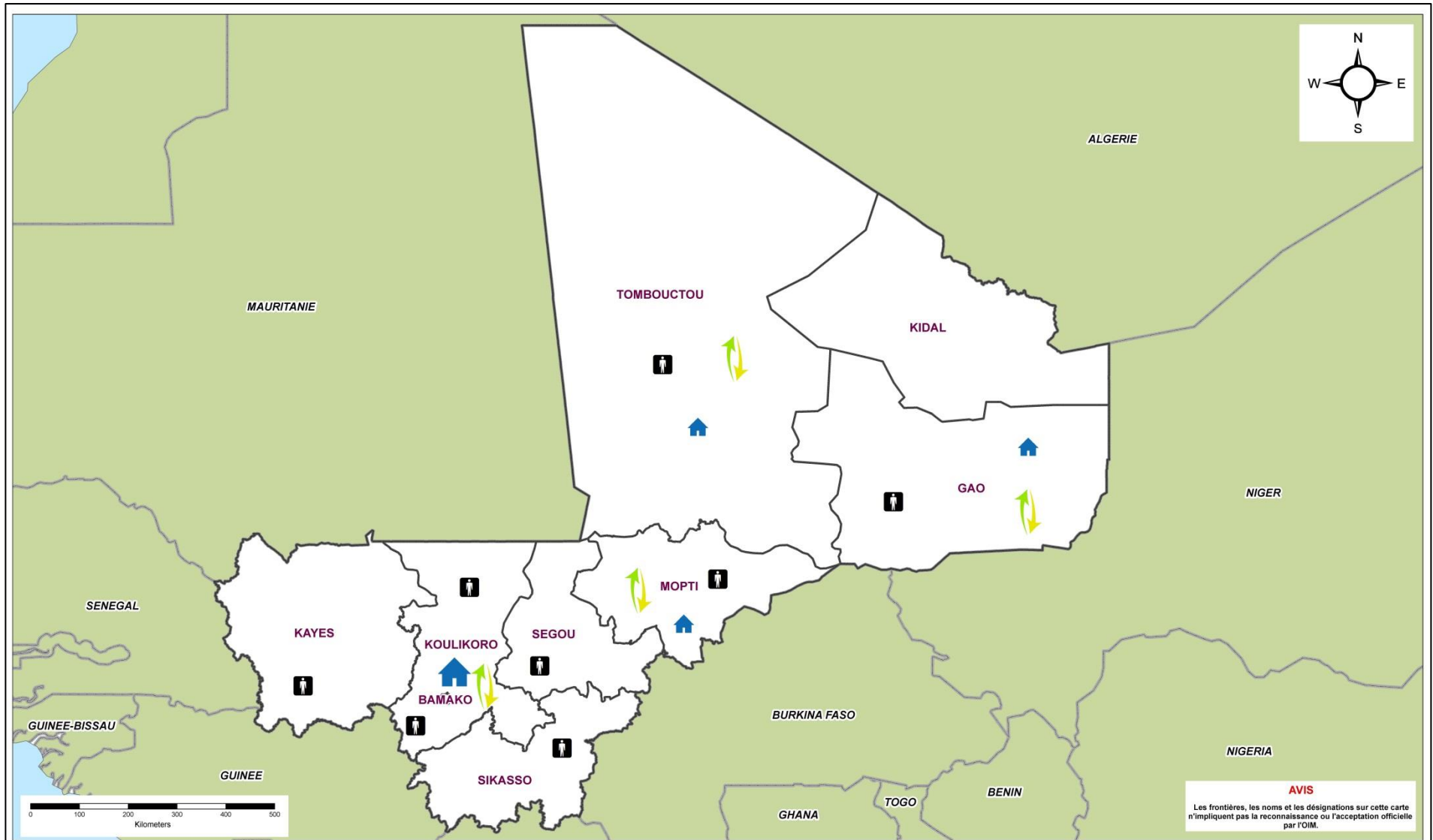
Cet exercice n'a pas vocation à être exhaustif et vise avant tout à produire des tendances en termes de déplacement ainsi qu'à agir comme système d'alerte précoce en cas de déplacements massifs et soudains de populations,

- **Formation :** Comme pour l'enregistrement, les équipes déployées aux FMP sont composées d'agents de l'OIM, de membres de la Direction Générale du Développement Social ainsi que de la Direction Générale de la Protection Civile. Ces équipes ont été formées sur la méthodologie retenue pour cet exercice, sur l'utilisation du questionnaire employé ainsi que sur des questions essentielles relatives à la protection.
- **Collecte des données :** Les équipes FMP sont placées dans certains lieux d'entrée et de transit clés tels que les gares routières et fluviales. Le recensement des personnes déplacées se rendant du sud vers le nord, du nord vers le sud ou entre les régions nord se fait généralement à l'intérieur des moyens de transport empruntés par ces personnes (bus ou pinasses). La collecte de données aux points FMP permet également d'identifier les personnes déplacées les plus vulnérables durant leurs voyages ou une fois arrivées à destination. Si besoin, ces personnes bénéficient d'un appui de l'OIM ou sont référées aux partenaires présents sur le terrain.
- **Saisie des données :** Les données FMP sont vérifiées par les superviseurs de terrain avant d'être transmises aux officiers de base de données en charge de leur saisie.

Evaluation des besoins:

Cet exercice vise, au niveau des villages identifiés, à mieux appréhender et quantifier les besoins des populations affectées par la crise: populations déplacées, retournées et communautés d'accueil. Les informations collectées concernent les secteurs alimentation, eau/hygiène/assainissement, abri, moyen de subsistance et éducation.

- **Formation:** Les formations pour les évaluations des besoins sont menées par des représentants de l'OIM dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti. Ces formations sont effectuées au profit des staffs OIM ainsi que des agents de la Direction Nationale du Développement Social et de la Direction Générale de la Protection Civile.
- **Collecte des données :** Ces évaluations sont menées dans des villages des régions de Gao, Tombouctou et Mopti où une forte concentration de personnes déplacées et retournées ont été identifiées.
- **Saisie des données :** Les données collectées sur le terrain seront vérifiées puis entrées dans la base de données de l'OIM. Ces données seront mises en commun avec les partenaires qui réalisent des évaluations similaires au nord afin de permettre une analyse commune des besoins identifiés dans ces régions.



AVIS
Les frontières, les noms et les désignations sur cette carte n'impliquent pas la reconnaissance ou l'acceptation officielle par l'OIM.



Présence des activités DTM au MALI

Légende

- Hydrographie
- Régions
- Pays limitrophes
- B Bureau
- S Sous bureau OIM
- A Agent permanent
- 86 agents (OIM+DNDS+DGPC) au sud
- 58 agents (OIM+DNDS+DGPC) au nord
- FMP

*DTM Juillet 2014
Juillet 2014*